

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2022



Table des matières

Partie 1	Le contexte	4
I	Prospective financière EU	4
II	Plan pluriannuel d'investissement	4
III	Renégociation de la dette	4
IV	Pilotage du service eaux pluviales.....	4
V	Renouvellement du contrat de DSP	4
VI	11 ^{ème} programme de l'agence de l'eau.....	4
Partie 2	Les orientations budgétaires 2022	5
I	Préambule / Tableau de synthèse	5
II	En matière de fonctionnement	5
1	Eaux usées	5
2	Eaux pluviales	8
III	En matière d'investissement	10
3	Budget Eaux Usées	10
4	Budget Eaux Pluviales	14
IV	Fiscalité	17
V	La dette	18
1	Synthèse globale	18
2	Type de taux	19
3	Encours de dette	20
VI	Grands équilibres budgétaires	24
1	Budget des eaux usées	25
2	Budget des eaux pluviales	26
Partie 3	Les éléments liés au Personnel.....	27
VII	Masse du personnel	27

Partie 1 Le contexte

I Prospective financière EU

L'élaboration du second budget de la mandature est guidée par le travail préparatoire effectué en 2021 et notamment la réalisation d'une prospective financière sur 5 ans qui a fixé quelques principes :

-Pérenniser les recettes par l'augmentation de la Participation Financière à l'assainissement collectif (PFAC) et l'indexation de la redevance sur l'inflation ;

-Baisser le poids des charges financières sur le budget de fonctionnement (refinancement ou renégociation de la dette) ;

-Programme travaux issu des données du Schéma directeur d'assainissement ;

-Recours à l'emprunt pour financer les investissements : emprunt à tirage pluriannuel si possible, durée de remboursement plus étalée.

II Plan pluriannuel d'investissement

Issu des données du Schéma directeur d'assainissement, il se concentre sur des actions de réhabilitation de réseau dans le but de lutter contre les eaux parasitaires et d'augmenter la durée de vie des ouvrages.

III Renégociation de la dette

L'objectif est de profiter du contexte favorable sur les marchés financiers pour renégocier de nouveaux taux et allonger la durée de remboursement de prêts contractés souvent sur 15 ans.

IV Pilotage du service eaux pluviales

Le projet de mutualisation financière du service n'a pas été validé en 2020.

Un diagnostic global est en cours (2021/2022) via des inspections télévisées de la totalité du linéaire et recensement des ouvrages.

La préparation à un mode d'exploitation hors DSP dès 2023 est en cours.

V Renouvellement du contrat de DSP

L'échéance du contrat en cours est fixée au 31 décembre 2022. Le nouveau contrat concerne un périmètre réduit notamment la gestion des réseaux d'eaux pluviales et les contrôles qui feront l'objet de contrat séparés.

VI 11^{ème} programme de l'agence de l'eau

Plusieurs points sont à retenir :

Les subventions des opérations sont à la baisse, moins d'opérations éligibles (exemple rue Guynemer à Méry-sur-Oise).

La possibilité d'aide à la mise en conformité des usagers (5 000€/ habitation) dans un cadre d'opérations groupées sous maîtrise d'ouvrage du SIAVOS.

La disparition de la prime d'épuration (120 000 €) à anticiper pour budget 2023.

Partie 2 Les orientations budgétaires 2022

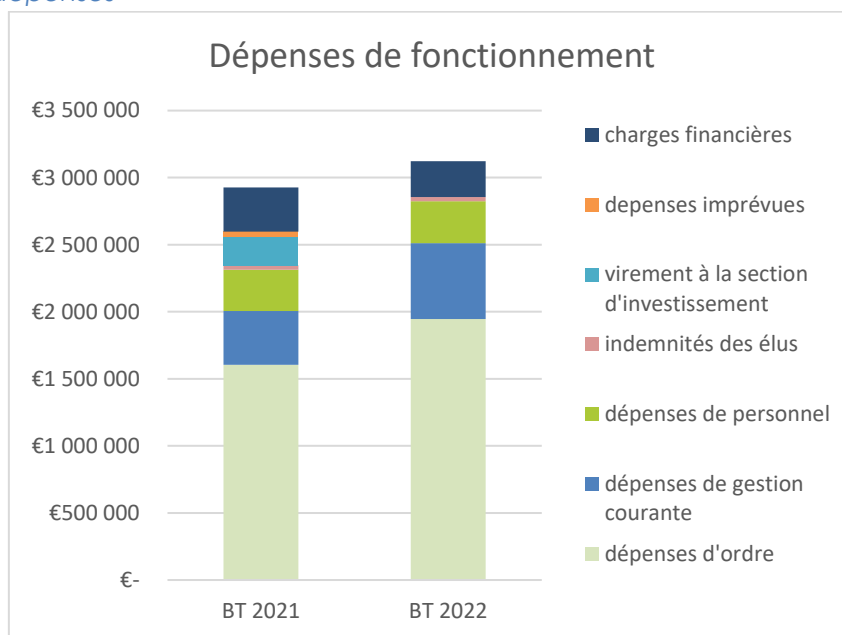
I Préambule / Tableau de synthèse

2022	Eaux Usées	Eaux Pluviales
Dépenses de fonctionnement	3 123 650,00 €	1 998 368,55 €
Dépenses d'Investissement	6 426 778,79 €	2 818 677,78 €
Emprunt prévu	473 478,10 €	792 844,80 €

II En matière de fonctionnement

1 Eaux usées

a Les dépenses



Le prévisionnel des dépenses en 2022 est en augmentation de 6,73 % par rapport au budget total 2021.

Plusieurs postes de dépenses sont budgétés à la hausse :

Les dépenses courantes avec des dépenses d'études liées à la réglementation et au bon fonctionnement de la station ; le tarif des contrôles de conformité a augmenté à la suite de la réévaluation de la formule de calcul du contrat de délégation de service public ; la renégociation d'une partie de la dette (opération d'ordre de 88 000€, équilibrée en dépense et en recette).

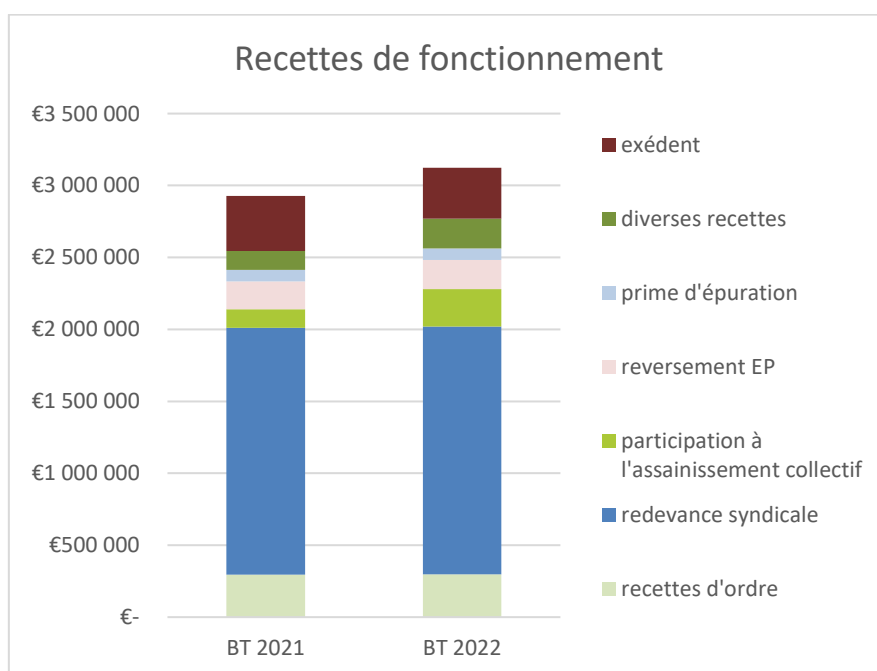
En contrepartie, la renégociation d'une partie de la dette a permis la baisse des charges financières (- 15,85 % sans la CDC). Une deuxième renégociation doit avoir lieu en 2022 afin de finaliser le projet global.

Les dépenses de personnel et les indemnités des élus restent stables sur 2022.

Une prospective 2022-2026 permet de mettre en exergue une évolution des dépenses réelles de fonctionnement. La baisse s'explique notamment par une diminution des remboursements des intérêts de la dette tout d'abord par le non-recours à l'emprunt durant plusieurs années mais également par la renégociation d'une partie de la dette du SIAVOS. Les charges à caractère général varient en fonction des études réglementaires que le SIAVOS se doit de réaliser.

	2022	2023	2024	2025	2026	observation
Charges à caractère général	537 324	434 160	385 416	407 344	409 380	
Charges de personnel et frais assimilés	311 741	316 417	321 163	325 981	330 871	augmentation de 1,5% par an
Indemnités et frais de mission élus	32 841	32 841	32 841	32 841	32 841	stable
Autres charges de gestion courante	7 064	7 099	7 135	7 170	7 206	augmentation de 0,5% par an
Intérêts de la dette	288 683	244 008	207 091	172 999	138 198	
Intérêts courus non échus – ICNE	-26 172	-18 342	-14 927	-15 378	-15 694	
autres charges financières	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Charges exceptionnelles	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 170 481	1 035 184	957 719	949 957	921 802	

b Les recettes



La redevance syndicale qui représente la principale recette du SIAVOS est stable, elle subit un ajustement calé sur l'inflation.

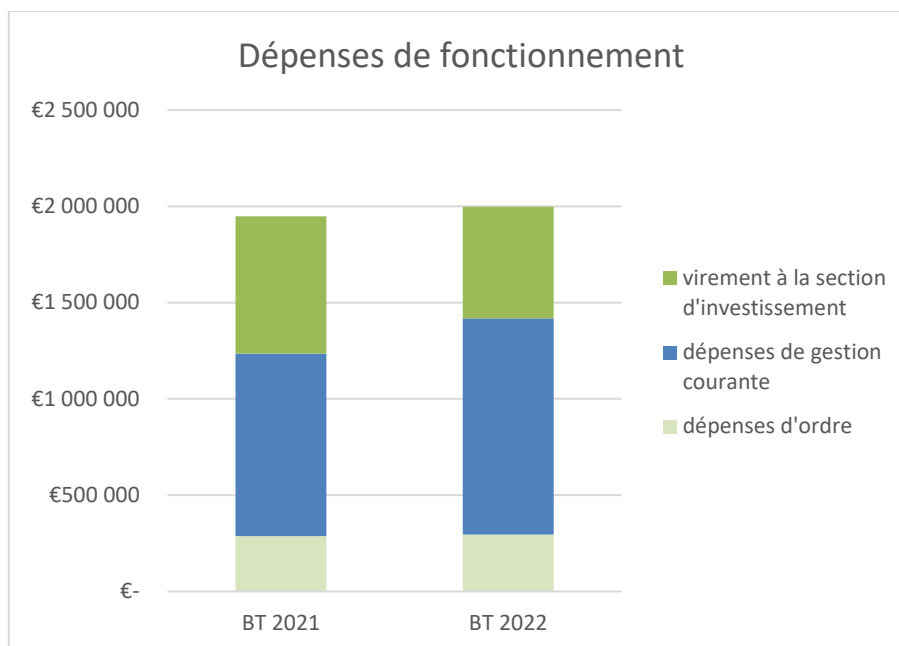
Deux points sont à noter :

Le premier correspond à une augmentation de la participation à l'assainissement collectif due aux programmes d'urbanisme des adhérents (+100%) ;

Le deuxième correspond à l'augmentation des diverses recettes, conséquence de la vente de terrain (50 000 €).

2 Eaux pluviales

a Les dépenses



Le budget de fonctionnement d'eaux pluviales contribue à hauteur de 41,06 % au budget d'eaux usées.

Le taux est calculé sur la base des linéaires du dernier RAD connu, comme cela a été décidé à partir de l'exercice 2017.

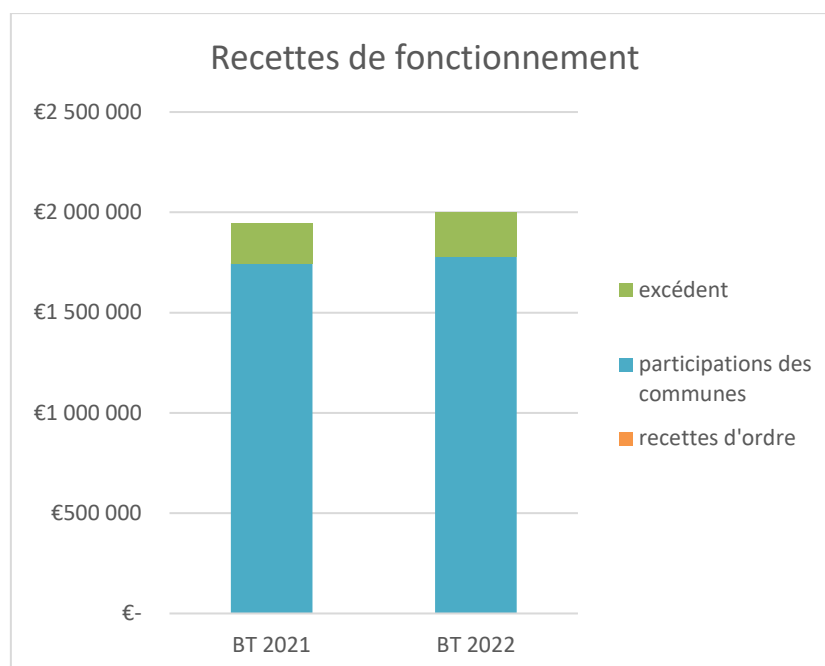
Depuis 2021, un audit patrimonial sur les ouvrages EP est en cours. Pour 2022, il s'élève à 152 360 €.

Cette étude devrait permettre d'estimer les charges d'entretien et les investissements à réaliser pendant la mandature.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement de 2022 à 2026

	2022	2023	2024	2025	2026	observation
Charges à caractère général	884 655	769 081	738 144	741 834	745 544	
Intérêts de la dette	164 546	143 367	122 402	103 119	84 535	sans emprunt supplémentaire
Charges exceptionnelles	26 815	5 000	5 000	5 000	5 000	indemnité d'éviction sur 2022
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 076 016	917 448	865 546	849 953	835 079	

b Les recettes

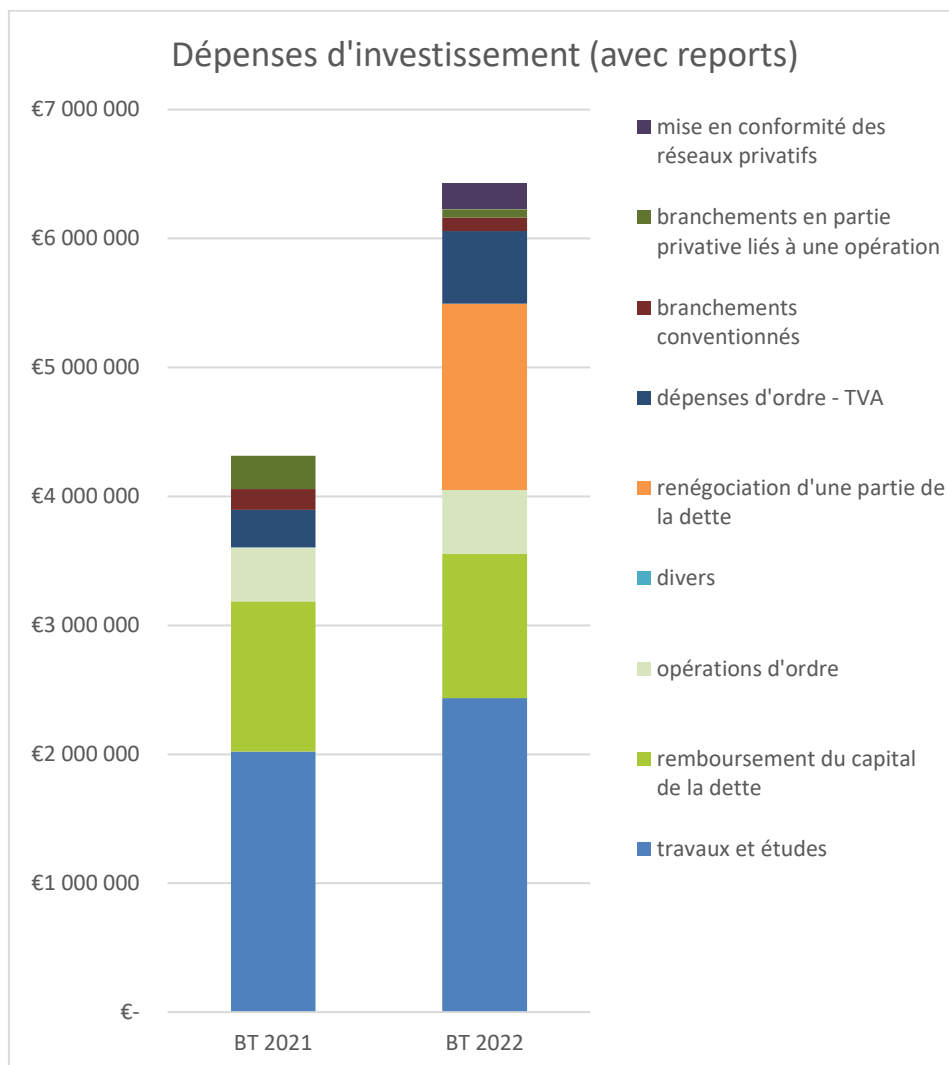


Les recettes sont issues des contributions budgétaires ou fiscalisées des adhérents. Celles-ci sont en augmentation par rapport à 2021, du fait notamment du besoin de financement de l'audit.

III En matière d'investissement

3 Budget Eaux Usées

a dépenses

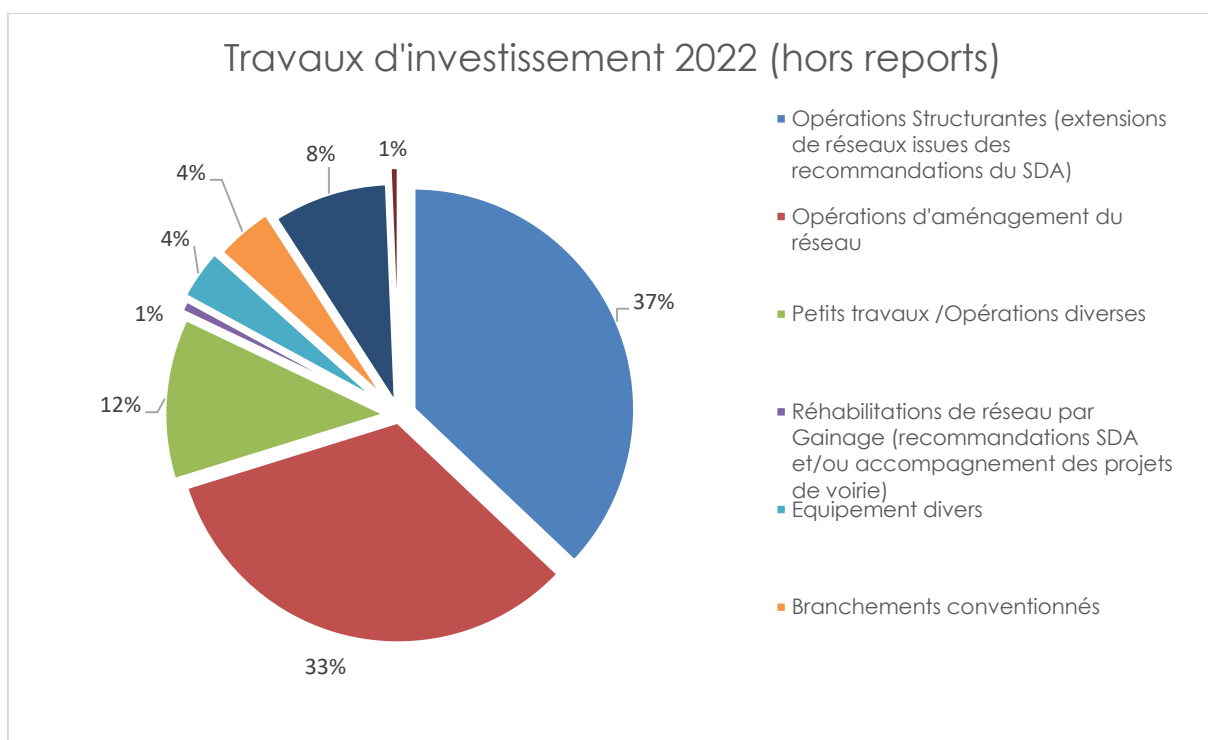


Le travail engagé en 2021 sur le refinancement ou la renégociation de la dette a permis de renégocier des emprunts de la Caisse d'Epargne. Des écritures afin de finaliser l'opération financière sont inscrites au budget 2022.

En substitution de quatre contrats de prêts, le SIAVOS a conclu un nouvel emprunt d'un montant total de 1 528 690,34 correspondant au refinancement de la totalité des capitaux restant dus de ces quatre prêts soit 1 440 690,34 € (en orange sur le diagramme) (équilibré en dépenses et en recettes).

La possibilité d'aide à la mise en conformité des usagers (5 000€/ habitation) dans un cadre d'opérations groupées sous maîtrise d'ouvrage du SIAVOS a été inscrite en dépenses en en recettes d'investissement à hauteur de 200 000 €.

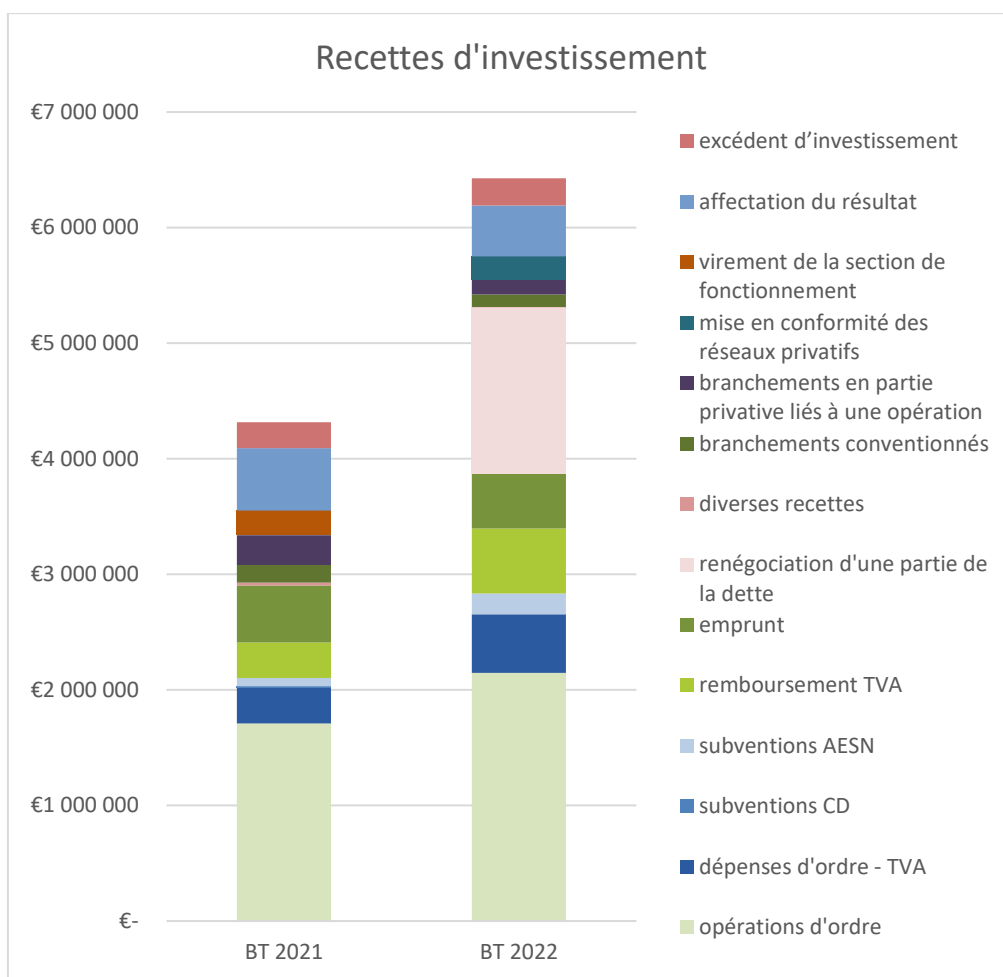
b Prévion de travaux, études et acquisitions (hors reports)



Catégorie d'investissement	Montants TTC	Description
Opérations Structurantes (extensions de réseaux issues des recommandations du SDA)	874 364,76 €	Rue Guynemer à Mery sur Oise / alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise / création de réseau rue des Fleurs et clos du château à Auvers-sur-Oise / les Hameaux de Frépillon / instrumentation du diagnostic permanent
Opérations d'aménagement du réseau	781 752,00 €	Réhabilitation 2022 / réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel
Petits travaux / Opérations diverses	280 000,00 €	Mises en conformités diverses/déconnexions EP dans EU
Réhabilitations de réseau par Gainage (recommandations SDA et/ou accompagnement des projets de voirie)	20 000,00 €	
Equipement divers	87 500,00 €	Renouvellement Informatique /logiciels/site internet/SIG/mobilier
Branchements conventionnés	100 000,00 €	
remise en conformité des branchements privés	200 000,00 €	
Divers	15 320,00 €	acquisition de terrains /frais d'insertions marchés publics/diagnostics divers liés à des opérations d'investissement

Les opérations majeures en 2022 sont issues des conclusions du schéma directeur d'assainissement et concernent principalement la réhabilitation de réseaux par gainage.

opérations	total études HT	total travaux HT	Total opérations TTC	TVA	coût de l'opération
déconnexion du logement rue des gords à Auvers-sur-Oise	0 €	6 000,00 €	7 200,00 €	1 200,00 €	6 000,00 €
exutoire de la station	0 €	16 666,67 €	20 000,00 €	3 333,33 €	16 666,67 €
aménagements des abords de la station	0 €	2 500,00 €	3 000,00 €		3 000,00 €
vente de terrain (anciennement PIGE)	0 €	0 €	0 €		- 49 997,50 €
piste rue des gords exutoire (anciennement PIGE) et aménagement	0 €	71 500,00 €	85 800,00 €		85 800,00 €
avenant extension rue Guynemer à Méry-sur-Oise	0 €	23 881,30 €	28 657,56 €	4 776,26 €	23 881,30 €
création de réseau rue des Fleurs et clos du château à Auvers-sur-Oise	30 000,00 €	0 €	36 000,00 €	6 000,00 €	30 000,00 €
alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise	11 875,00 €	254 125,00 €	319 200,00 €	53 200,00 €	266 000,00 €
remise à niveau des branchements des Berthelées à Auvers-sur-Oise	50 000,00 €	100 000,00 €	180 000,00 €	30 000,00 €	150 000,00 €
instrumentation du diagnostic permanent	5 250,00 €	174 750,00 €	216 000,00 €	36 000,00 €	180 000,00 €
réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel	20 360,00 €	136 100,00 €	187 752,00 €	31 292,00 €	156 460,00 €
les hameaux de Frépillon	9 225,00 €	136 075,00 €	174 360,00 €	29 060,00 €	145 300,00 €
réhabilitation des réseaux 2022	57 000,00 €	438 000,00 €	594 000,00 €	99 000,00 €	495 000,00 €
Total nouvelles opérations	183 710,00 €	1 359 597,97 €	1 851 969,56 €	293 861,59 €	1 508 110,47 €

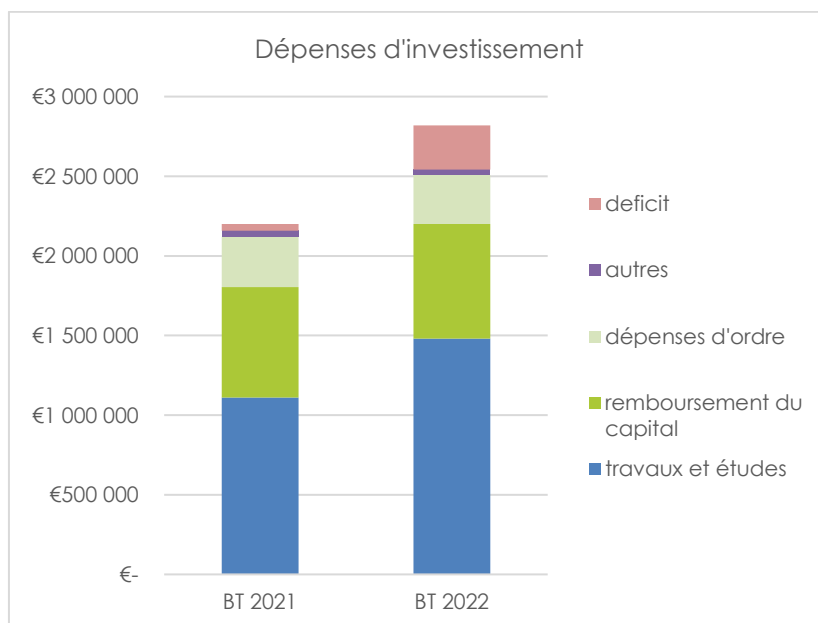


Afin de financer les travaux sur le budget 2022, il est prévu une affectation de résultat de 440 000 € en plus des ressources internes et externes (amortissements et récupération de la TVA) ainsi qu'un emprunt de 460 430 €.

Les opérations de mises en conformité des réseaux (branchements conventionnés, privatifs ou suite à une opération) sont équilibrées en dépenses et en recettes.

4 Budget Eaux Pluviales

a Les dépenses

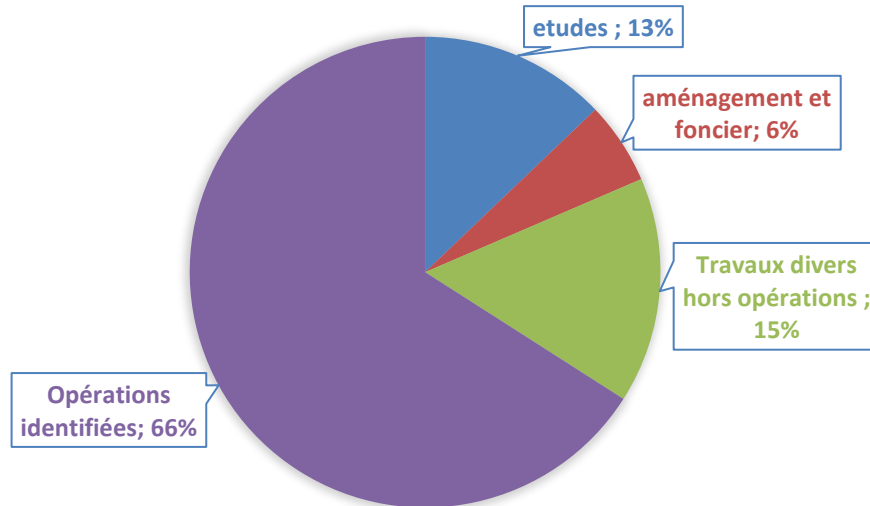


b Prévion de travaux

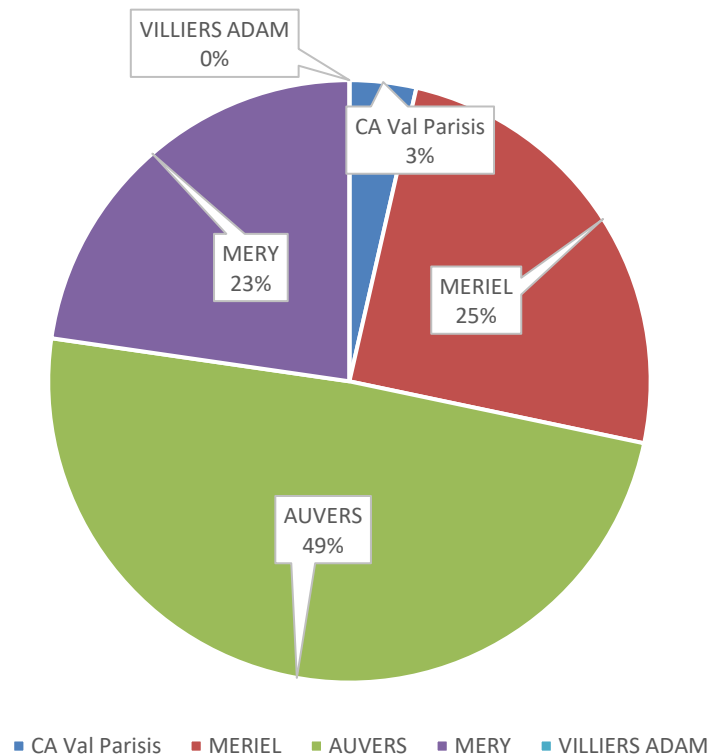
opérations	total études HT	total travaux HT	Total opérations TTC	TVA	coût de l'opération
ravine des Vallées à Auvers-sur-Oise action 4 MONTIER	2 990,00 €	138 395,00 €	169 662,00 €		169 662,00 €
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (amont) à Auvers-sur-Oise	15 500,00 €	5 000,00 €	24 600,00 €		24 600,00 €
gestion des ruissellements rue Ferdinand MESNY à Auvers-sur-Oise	0 €	6 175,00 €	7 410,00 €		7 410,00 €
maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise	16 250,00 €	155 250,00 €	205 800,00 €		205 800,00 €
travaux maitrise des ruissellements rue François Coppée / Chevalerie à Auvers-sur-Oise	2 200,00 €	57 200,00 €	71 280,00 €		71 280,00 €
réhabilitation caniveau rue de la pêcheurie à Mériel	6 800,00 €	69 250,00 €	91 260,00 €	15 210,00 €	76 050,00 €
ruissellement rue des carrières/faisanderie à Mériel	11 500,00 €	91 613,33 €	123 736,00 €		123 736,00 €
ruissellement chemin du ru (ou rue du Bac) à Mériel	19 590,00 €	0 €	23 508,00 €		23 508,00 €
gestion des ruissellement amont de la rue des écoles à Méry-sur-Oise	15 000,00 €	0 €	18 000,00 €		18 000,00 €
réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise	12 735,00 €	154 900,00 €	201 162,00 €	33 527,00 €	167 635,00 €

construction d'un bassin de retenue au lieu-dit de la grande Borne à Frépillon	28 750,00 €	0 €	34 500,00 €		34 500,00 €
travaux du ru du Montubois	0 €	0 €	0 €		0 €
Total	131 315,00 €	677 783,33 €	970 918,00 €	48 737,00 €	922 181,00 €

RÉPARTITIONS DES INVESTISSEMENTS

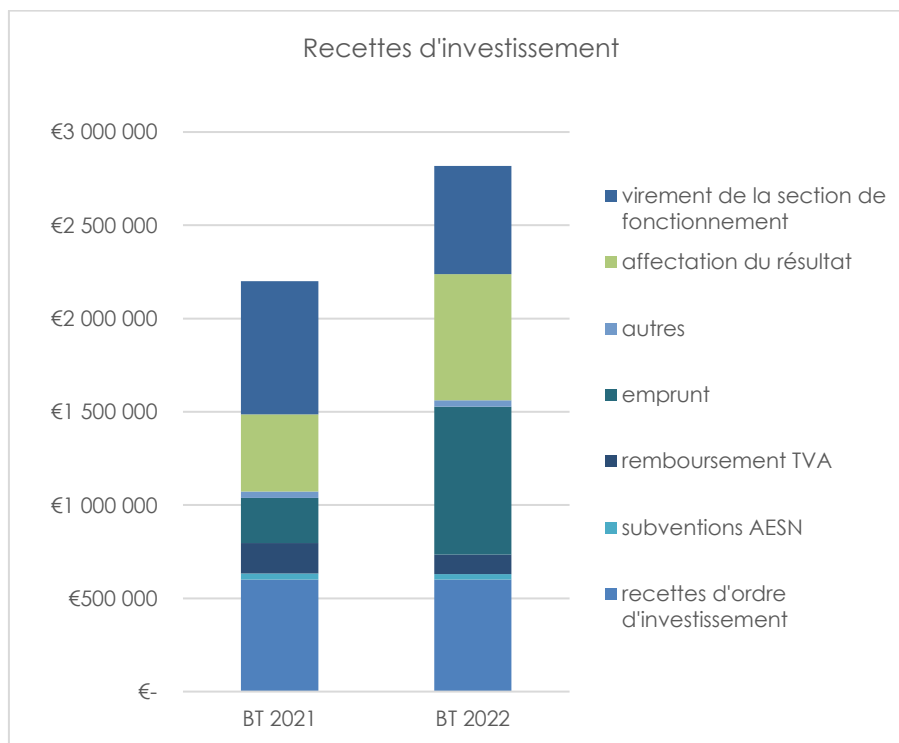


répartitions des opérations d'investissement par adhérents



L'investissement est en grande partie consacré à la maîtrise des ruissellements dans le cadre de prévention des désordres, à noter le démarrage du programme de réhabilitation des bassins.

c Les recettes



Le budget des eaux pluviales ne bénéficie pas de subventions. La dernière subvention de l'agence de l'eau correspond à un report pour le schéma directeur d'assainissement 2017.

La diminution du virement de la section de fonction est compensée par l'augmentation de l'affectation du résultat 2021.

L'emprunt 2022 est donc de 792 844 € soit une augmentation de 228 %. (241 673 € en 2021).

Le financement est supporté par les contributions des adhérents pour 1 775 667 €.

IV Fiscalité

	Auvers- sur Oise	Méry- sur-Oise	Mériel	CA Val Parsis	Villiers- Adam	total
dépenses de fonctionnements EP	766 778	673 482	316 817	186 010	55 278	1 998 366
dépenses d'investissement EP	1 165 889	932 590	478 873	196 924	44 408	2 818 683
recettes de fonctionnement EP	91 664	64 835	46 645	19 339	222	222 704
recettes d'investissement EP	1 165 888	932 589	478 872	196 923	44 407	2 818 678
TOTAL	675 115	608 648	270 173	166 673	55 057	1 775 667
participations budgétaires				166 673		166 673
participations fiscalisées	675 115	608 648	270 173		55 057	1 608 994

	Auvers- sur Oise	Méry- sur-Oise	Mériel	CA Val Parsis	Villiers- Adam	total
fiscalité 2022	675 115	608 648	270 173	166 673	55 057	1 775 667
fiscalité 2021	666 077	570 950	300 014	162 618	42 236	1 741 895
écart 2022-2021	9 038	37 698	- 29 841	4 055	12 821	33 772

V La dette

Depuis quelques années, le syndicat travaille pour stabiliser son endettement du budget des eaux usées.

En 2021, le SIAVOS a de nouveau emprunté afin de terminer les opérations du schéma directeur de 2013.

Deux emprunts ont été réalisés sur ce budget à hauteur de 491 491,21 € :

Établissements	Montant emprunté	Taux
La Caisse d'Epargne	423 720 €	1.62%

Établissements	Montant emprunté	Taux	
AESN	67 771 €	0%	Lié à la 143ème opération

L'emprunt avec la Caisse d'Epargne est adossé à une renégociation de plusieurs emprunts de la Caisse d'Epargne. Cette renégociation, à finaliser sur le budget de 2022, s'inscrit de la manière suivante :

Réaménagement de quatre emprunts avec un compactage sur 11 ans de périodicité trimestrielle et d'amortissement du capital linéaire. Le capital restant dû (CRD) réaménagé est de 1 440 690,34 €.

L'indemnité de remboursement anticipé (IRA) est de 225 640 €.

Le CRD du reprofilage est de 1 528 690,35 € dont 88 000 € correspondant à la capitalisation des IRA.

La durée est de 11 ans avec un taux Fixe de 1,63% dont 137 639,92 € correspondant à l'intégration de l'IRA dans les conditions financières.

1 Synthèse globale

Au 1^{er} janvier 2022, la dette globale du budget des Eaux usées se présentait ainsi :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 336 000 €	3.26 %	7 ans et 11 mois	4 ans et 2 mois	52

Le taux moyen s'établit à 3.27 % au 31/12/2021, ce qui est supérieur à la moyenne des syndicats (1.77 % au 31/12/2020). La présence de nombreux emprunts à taux fixe dans l'encours de dette ne permet pas à la collectivité de profiter du niveau historiquement bas des taux courts.

Il est à noter que le taux moyen est en baisse depuis 2015. En 2021, le SIAVOS a travaillé sur la renégociation de la dette de la Caisse d'Epargne. Cette renégociation a permis de solder quatre emprunts qui avaient des taux relativement élevés (de 3,67% à 4,97%) contre un emprunt unique avec un taux de 1,63%.

Aussi au **25 janvier 2022**, date réelle de la mise en place de la renégociation, on a pu constater :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
9 319 928 €	2,89 %	9 ans et 8 mois	5 ans et 1 mois	49

Au 1^{er} janvier 2022, la dette globale du budget des Eaux pluviales se présentait ainsi :

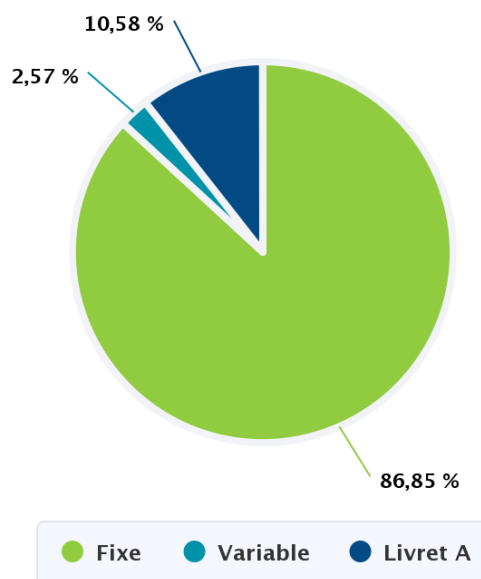
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
6 406 543 €	2,66 %	11 ans	5 ans et 10 mois	20

2 Type de taux

En matière de type de taux, la dette du SIAVOS se compose en majorité de taux fixe.

Eaux usées :

Au 1^{er} janvier 2022



Type	Capital restant dû (CRD)	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	8 107 853,76 €	86,85%	3,58%
Variable	240 159,72 €	2,57%	0,00%
Livret A	987 986,06 €	10,58%	1,50%
Ensemble des risques	9 335 999,54 €	100,00%	3,26%

Eaux pluviales :



Type	Capital restant dû (CRD)	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	6 117 802,65 €	95,49%	2,72%
Variable	0,00 €	0,00%	0,00%
Livret A	288 650,83 €	4,51%	1,50%
Ensemble des risques	6 406 543,48 €	100,00%	2,66%

3 Encours de dette

a Dette par année

Eaux usées

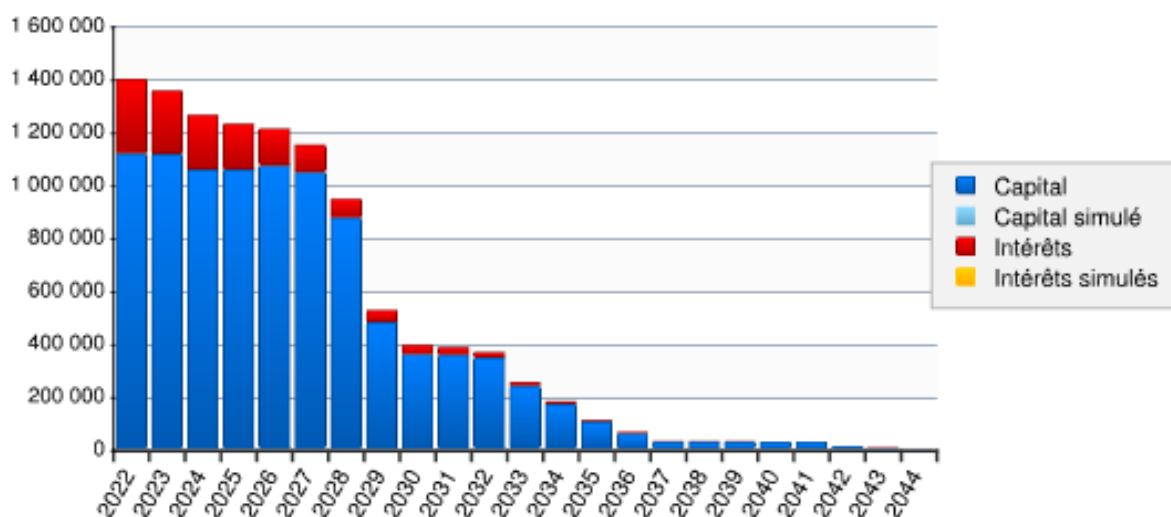
	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	8 904 584,67 €	7 791 724,60 €	6 737 277,76 €	5 673 742,65 €	4 602 691,70 €	1 241 981,19 €
Capital payé sur la période	1 117 277,50 €	1 116 419,28 €	1 056 628,42 €	1 058 243,06 €	1 072 723,16 €	357 089,66 €
Intérêts payés sur la période	283 808,02 €	240 217,27 €	206 648,06 €	173 419,78 €	139 701,37 €	28 355,00 €
Taux moyen sur la période	2,90%	2,89%	2,86%	2,80%	2,71%	2,16%

Eaux pluviales

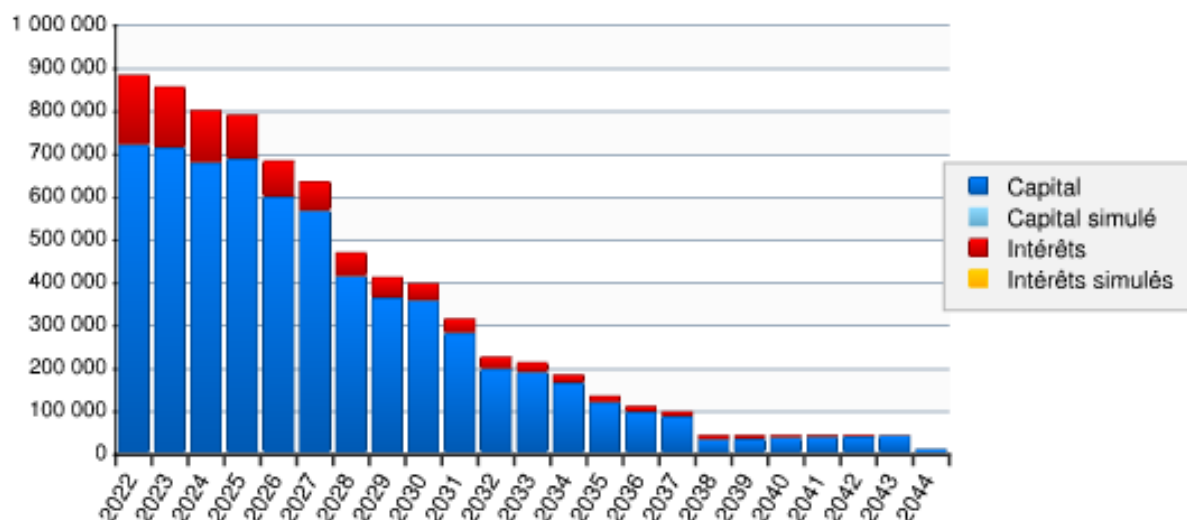
	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	6 038 756,31 €	5 329 612,85 €	4 655 623,92 €	3 972 011,36 €	3 319 796,13 €	1 203 919,45 €
Capital payé sur la période	719 641,36 €	712 492,61 €	677 882,27 €	686 763,29 €	598 149,25 €	280 518,48 €
Intérêts payés sur la période	163 743,62 €	143 553,90 €	122 516,68 €	103 172,69 €	84 442,93 €	34 136,64 €
Taux moyen sur la période	2,60%	2,58%	2,54%	2,49%	2,43%	2,76%

b Flux de remboursement

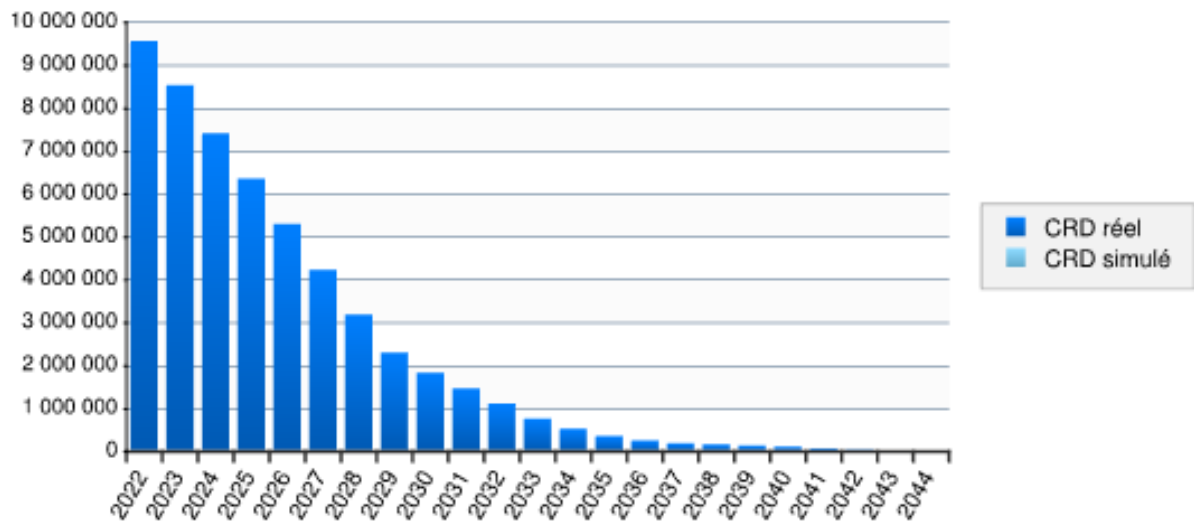
Eaux usées



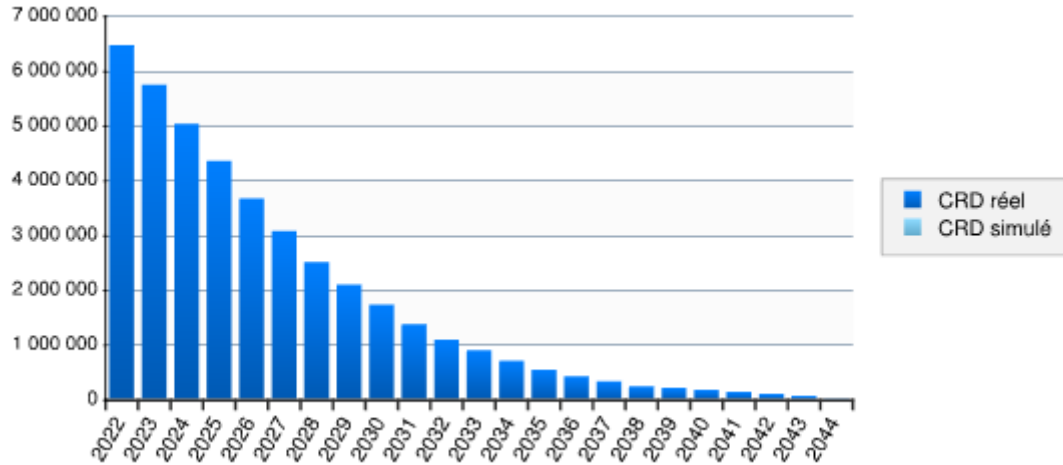
Eaux pluviales



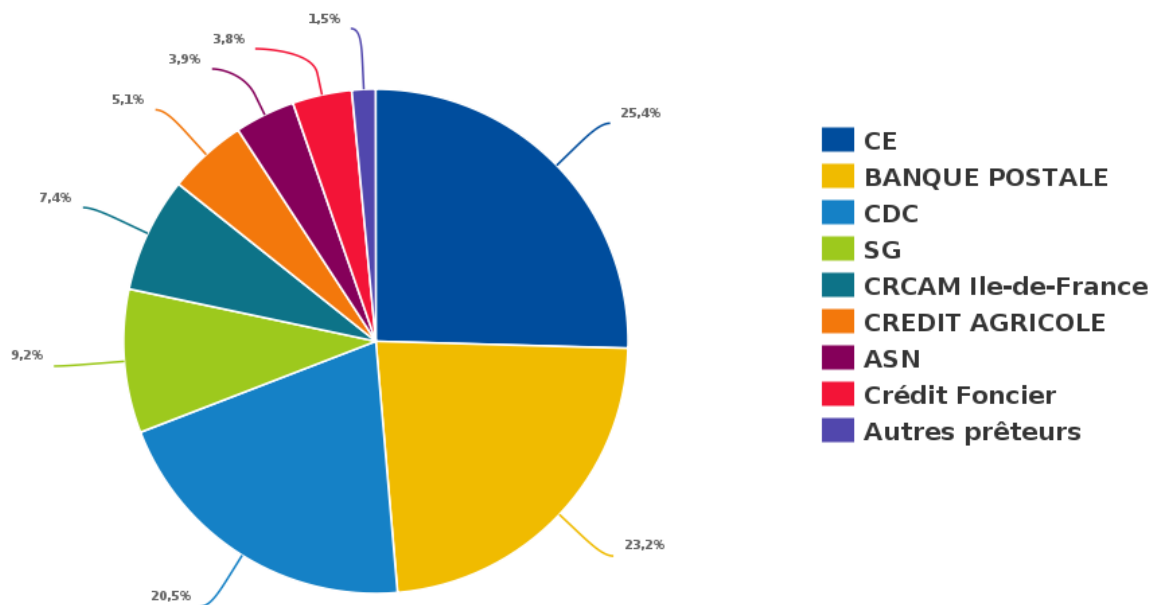
Eaux usées



Eaux pluviales



d Dette par prêteur (globalisée)

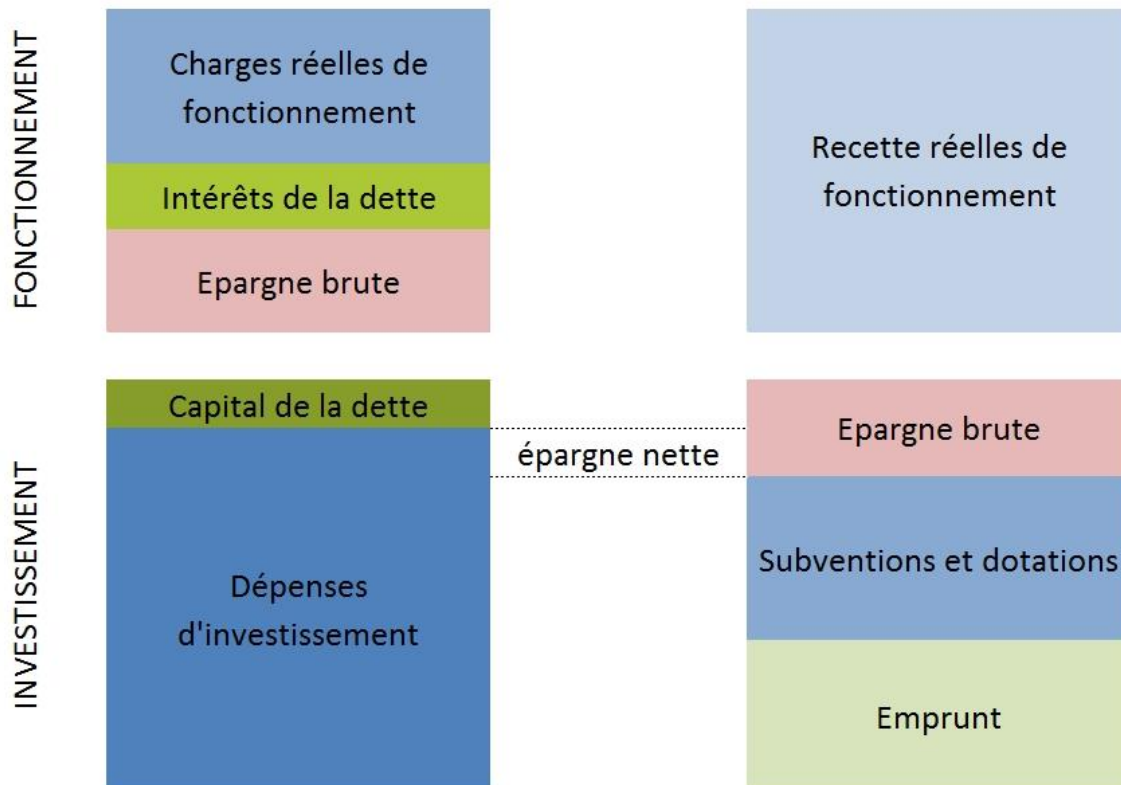


© Finance Active

Prêteur	Montant emprunté	CRD	Annuité totale	En Intérêts	En Capital	nombre d'emprunts
AESN	1 295 640,00 €	610 193,42 €	86 375,99 €	- €	86 375,99 €	30
BANQUE POSTALE	5 130 670,00 €	3 652 342,71 €	383 782,47 €	70 309,05 €	313 473,42 €	8
CAISSE D'EPARGNE	12 473 806,94 €	4 005 092,21 €	710 588,25 €	122 833,18 €	587 755,07 €	16
CDC	6 001 701,27 €	3 225 134,37 €	480 735,47 €	106 986,15 €	373 749,32 €	12
CREDIT AGRICOLE	1 000 000,00 €	800 000,00 €	60 390,63 €	10 390,63 €	50 000,00 €	1
CREDIT AGRICOLE IDF	3 000 000,00 €	1 162 500,00 €	198 893,98 €	48 893,98 €	150 000,00 €	1
CREDIT FONCIER DE FRANCE	700 000,00 €	597 120,71 €	42 904,38 €	26 851,40 €	16 052,98 €	1
SFIL CAFFIL	687 575,97 €	240 159,72 €	42 845,40 €	- €	42 845,40 €	1
SOCIETE GENERALE	4 000 000,00 €	1 449 999,88 €	278 020,61 €	61 353,93 €	216 666,68 €	2

VI Grands équilibres budgétaires

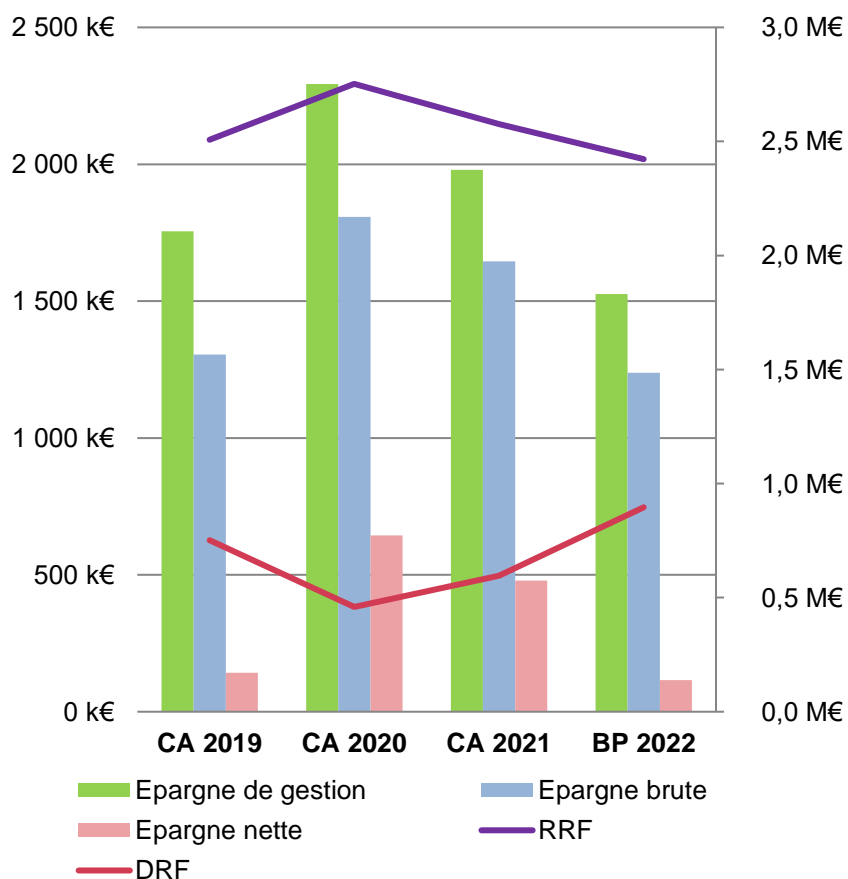
L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle constitue un double indicateur :



1. Un indicateur de l' « aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
2. Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

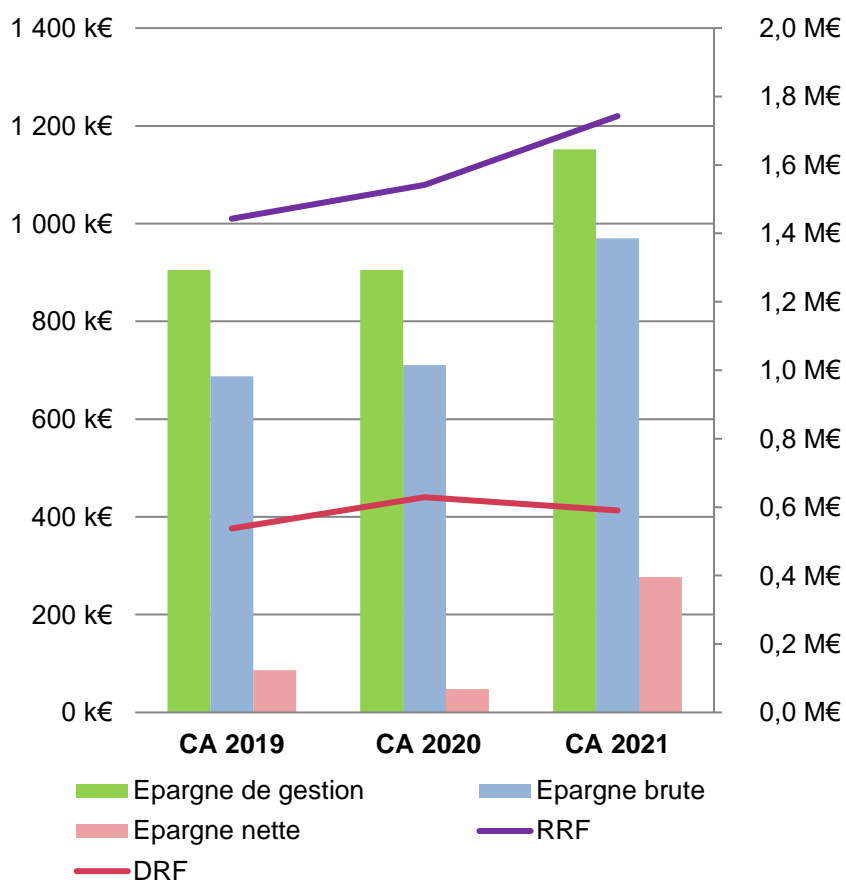
L'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. L'épargne brute conditionne la capacité d'investissement de la collectivité. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations et emprunts).

1 Budget des eaux usées



	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
recettes de fonctionnement courant	2 507 086,11 €	2 752 309,30 €	2 575 934,85 €	2 422 653,36 €
dépenses de fonctionnement courant	526 071,23 €	459 333,13 €	595 943,19 €	895 969,52 €
EPARGNE DE GESTION	1 981 014,88 €	2 292 976,17 €	1 979 991,66 €	1 526 683,84 €
intérêts de la dette	418 789,32 €	485 855,72 €	335 027,95 €	288 682,83 €
EPARGNE BRUTE	1 562 225,56 €	1 807 120,45 €	1 644 963,71 €	1 238 001,01 €
remboursement du capital de la dette	1 156 025,47 €	1 162 967,95 €	1 165 261,59 €	1 121 840,36 €
EPARGNE NETTE (CAF)	406 200,09 €	644 152,50 €	479 702,12 €	116 160,65 €

2 Budget des eaux pluviales



	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
recettes de fonctionnement courant	1 442 921,75 €	1 542 153,00 €	1 742 844,00 €	1 775 662,00 €
dépenses de fonctionnement courant	537 618,15 €	628 919,85 €	590 644,52 €	880 712,77 €
EPARGNE DE GESTION	905 303,60 €	913 233,15 €	1 152 199,48 €	894 949,23 €
intérêts de la dette	217 796,47 €	202 754,85 €	182 236,91 €	164 545,56 €
EPARGNE BRUTE	687 507,13 €	710 478,30 €	969 962,57 €	730 403,67 €
remboursement du capital de la dette	600 850,08 €	662 696,04 €	692 798,48 €	719 641,38 €
EPARGNE NETTE (CAF)	86 657,05 €	47 782,26 €	277 164,09 €	10 762,29 €

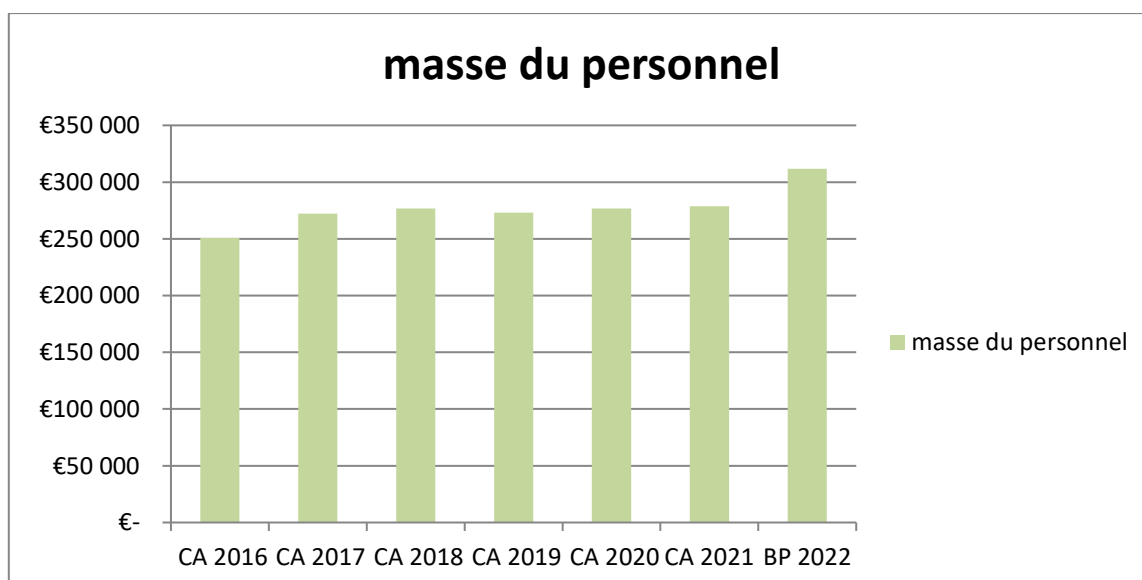
Partie 3 Les éléments liés au Personnel

Les services du syndicat sont composés de 5 agents : 4 titulaires et 1 contractuel permanent.

Nombre d'agents	Catégories	Filières	Grades	ETP
5	3 A	2 "techniques"	1 ingénieur principal	3 ETP à temps complet
	1 B	3 "administratifs"	1 ingénieur	2 ETP à temps partiel
	1 C		1 attaché	
			1 rédacteur principal	
			1 adjoint administratif	

VII Masse du personnel

Il n'est pas prévu d'embauche pour 2022.



Actuellement, deux agents sont à temps partiels. Le prévisionnel 2022 prévoit un retour à temps complet dans le cas où les agents le souhaiteraient.

Les dépenses de personnel se composent de la manière suivante :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
traitement de base	134 019	134 558	137 597	140 440	140 604
nouvelle bonification indiciaire	2 249	2 218	2 249	2 249	2 249
régime indemnitaire	37 256	37 379	37 756	37 956	41 867
CIA	7 821	9 878	8 254	7 567	9 089